



À la découverte de vacances "santé"

PAGE 6-7

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



Demandeurs d'asile

Les aider, c'est possible

L'arrivée de migrants en Europe a parfois suscité peur et rejet. A contrario, de nombreux citoyens veulent se rendre utiles. Conseils et témoignages.

PAGE 2



Sécurité routière

Le grand tournant

Les mesures pour améliorer la sécurité sur nos routes et diminuer le nombre de victimes existent. Mais elles semblent butter contre leurs limites. Il faut imaginer d'autres solutions.

PAGE 5

Femmes

En grève pour l'égalité salariale "À travail égal, salaire égal".

3.000 ouvrières de la Fabrique nationale ont scandé ce slogan il y a 50 ans. Leur longue grève a ouvert la voie à des revendications toujours d'actualité.

PAGE 9

Éditorial

Quels remboursements supprimer ?

Le système de soins de santé belge est performant. Ceux qui veulent lui imposer un milliard d'économies négligent les vrais défis.

PAGE 12

Conseils juridiques

Apporter son aide aux demandeurs d'asile

L'afflux récent des demandeurs d'asile a suscité de vives réactions évoquant peur, rejet et repli identitaire. A contrario, un formidable élan de générosité s'est fait sentir au sein de la population. De nombreux citoyens se demandent comment se rendre utiles.

Chaque pays signataire de la Convention internationale de Genève s'engage à assurer la protection des personnes qui arrivent sur son territoire, fuyant la guerre, la violence et les persécutions. C'est le cas de la Belgique. Pendant l'examen de la demande d'asile par le Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA), notre pays doit assurer les garanties d'accueil afin de permettre aux personnes de vivre dignement durant le temps de la procédure (1). Elles doivent être logées, nourries et recevoir un minimum d'argent pour leur quotidien. Elles bénéficient aussi d'un accompagnement social, juridique et médical. On parle d'accueil ou d'aide matérielle. C'est Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile qui en assure la gestion. Dès qu'une personne introduit une demande d'asile à l'Office des étrangers, elle se voit désigner une place dans un centre d'accueil. Si elle décide de ne pas s'y rendre, elle perd le bénéfice de l'aide matérielle. Elle ne peut donc pas prétendre à une aide financière équivalente et doit se débrouiller par ses propres moyens. Elle se prive aussi du suivi administratif et juridique assuré par Fedasil ou l'un de ses partenaires.



© PHOTOS BELGICA/AGENCE

Pas de délit de solidarité

Aider ou héberger un demandeur d'asile est autorisé en Belgique. Il n'existe pas de délit de solidarité. Mais accueillir chez soi un demandeur d'asile peut s'avérer délicat pour la personne accueillie. En effet, en principe, le demandeur d'asile qui est hébergé par un particulier perd le droit à l'aide matérielle et financière octroyée par Fedasil. Le particulier s'engage ainsi, dans les faits, à prendre en charge les frais de séjour de cette personne. D'autre part, cette

formule prive le demandeur d'asile de l'accompagnement sociojuridique de Fedasil, indispensable au bon déroulement de la procédure (convocation à l'audience, notification des décisions, etc.). Comment peut-on apporter une aide plus appropriée aux demandeurs d'asile alors ? Diverses possibilités existent, selon ce que l'on est en mesure d'offrir.

• **Si l'on est propriétaire d'un logement** (maison, appartement, stu-

dio...), le **mettre en location** - à un prix inférieur à celui du marché et pour un an minimum - à une ONG qui a conclu une convention avec Fedasil, par exemple Caritas International (lire ci-dessous). De cette manière, le demandeur d'asile et sa famille restent dans le réseau d'accueil de Fedasil. Ils bénéficient ainsi des services prévus dans le cadre de l'aide matérielle et du suivi juridique, social et médical, assurés en l'occurrence par l'ONG.

• **Offrir du temps en tant que volontaire.** Les demandeurs d'asile et leur famille ont besoin d'être accompagnés et aidés dans leurs démarches et activités quotidiennes. Les services qui peuvent être accomplis de manière bénévole, aux côtés des professionnels de l'aide et de l'accompagnement social, ne manquent pas : donner des cours de français, assurer des transports, aider à des démarches administratives, apporter un soutien scolaire aux enfants, offrir une aide médicale et psychologique, etc. Dans sa région, s'adresser au CPAS, à des écoles, à des organisations actives sur le terrain ou à des associations d'entraide.

• **Faire des dons en nature.** Les vêtements, matériels et denrées alimentaires non périssables sont toujours les

bienvenus. Le mieux est de se renseigner auprès des collectifs citoyens et des associations actives sur le terrain qui centralisent les demandes et les offres de dons. Il est important de savoir ce qui est le plus adapté pour éviter de surcharger les stocks inutilement (2).

// HÉLÈNE MAROT, ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> **Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be**

(1) Si sa demande est acceptée, le demandeur d'asile est reconnu réfugié. Il peut alors séjourner légalement en Belgique. Il est soumis aux mêmes devoirs et bénéficie des mêmes droits que les Belges, à quelques exceptions près.

(2) Des offres de dons peuvent être communiquées sur le site <http://wecan-help.be/fr/help>.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pour obtenir les coordonnées des organisations actives sur le terrain, consulter www.refugees-welcome.be. Une brochure intitulée "Accueillir une personne réfugiée chez soi : sous quelles formes et avec quelles conséquences juridiques ?" fait le tour de la question concernant les demandeurs d'asile, les réfugiés et les sans-papier - à consulter sur ce même site.

Ils aident un peu, beaucoup, passionnément...

Il n'a pas fallu attendre la crise des migrants, telle qu'elle s'est déroulée à Bruxelles en septembre dernier, pour voir des volontaires se mobiliser et aider les demandeurs d'asile en Belgique. Focus sur trois démarches qui demandent du cœur.

Un logement à prix décent

28 logements à Liège, 21 à Seraing, 27 à Verviers... Caritas International a su mobiliser un grand nombre de propriétaires solidaires en Wallonie. Mais la demande ne fait que croître.

Le concept ? Il s'agit de louer un bien immobilier à une ONG mise en réseau avec Fedasil. Le prix ? "Les propriétaires perçoivent un loyer moins important que si leur bien était mis sur le marché locatif, concède Dominique Fontaine. Mais le loyer leur est versé quelques jours avant le mois à venir et l'équipe technique de Caritas est là pour les dépannages et les interventions." C'est nous qui meublons

les appartements, ajoute le chargé de gestion des logements Caritas en Wallonie. Pas de déménagements, pas de dégâts ! Les propriétaires sont tranquilles !"

Au-delà de la facilité de gestion et de l'assurance de percevoir un loyer, il y a l'envie d'agir avec le cœur. "Parce que ma famille est arrivée d'Italie dans les années 50 et que ça me fait plaisir d'aider des gens qui cherchent une vie meilleure en Belgique", raconte un propriétaire contacté par nos soins. "Parce que nous, Turcs arméniens, avons foulé ces mêmes routes de l'exil", complète un autre, grâce à qui une famille irakienne dort aujourd'hui sous un toit. "Pour

ne pas être juste des petits bourgeois qui profitent des revenus de leur bien", ajoute un dernier.

Caritas s'occupe de tout ! Le propriétaire ne doit même pas se rendre sur place ! Si toutefois l'envie lui venait d'aller saluer les locataires, il risque, comme Robert, d'être surpris par leur gentillesse. "Tous les jours ils me proposent du thé. Et lorsque je refuse parce que je suis occupé à travailler dans l'appartement d'à côté, ils donnent l'impression d'être fâchés !"

>> **Infos : Caritas International au 0471/72.05.42**

Dons en nature

Rasoirs, savons, vêtements... Les besoins matériels étaient très importants pour assurer un minimum de confort à ceux qui ont tout laissé derrière eux. Cinq mois après la crise, ils le sont toujours.

Gilles a vu les images du camp Maxmilien à la TV. Il n'en a pas fallu plus pour le sortir du divan. Arrivé sur place, il propose son aide comme des centaines de bénévoles. Quelques jours plus tard, le voilà coordinateur d'un entrepôt où pleuvent les dons en nature. Pendant les 15 premiers jours, c'est du bénévolat sept jours sur sept. Puis il est engagé par Oxfam pour deux mois. "On recevait des centaines de sacs poubelles remplis de fringues,

de denrées alimentaires, de produits d'hygiène... Une cinquantaine de bénévoles réceptionnaient les sacs, triaient leur contenu, préparaient les commandes qui partaient pour 'le camp'." Lorsque le savon ou certains vêtements manquaient, Gilles formulait des demandes sur la page Facebook de la Plateforme d'aide aux réfugiés ou par téléphone. "Tous les jours j'avais l'impression d'avoir Saint-Nicolas au bout du fil, se rappelle-t-il. Besoin urgent de bouilloires ? On en recevait cinq le lendemain. Plus de savon ? Ils étaient livrés à l'entrepôt quelques heures plus tard. On a même reçu une voiture à prêter pour quelques semaines !"

Qu'en est-il aujourd'hui ? Gilles, débrouillard et impliqué, a été embauché par le Samu social pour participer à la création d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile à Neder-Over-Heembeek. Et, question solidarité, les dons sont beaucoup moins importants qu'il y a cinq mois. "On a de gros besoins, insiste Lauranne. Surtout des vêtements pour homme de tailles small et medium. Et puis des denrées alimentaires non périssables." Si la situation est plus calme parce qu'il y a moins d'arrivées de migrants, "il faut que nous puissions anticiper une possible autre crise", affirme la nouvelle coordinatrice de l'entrepôt.

>> **Infos : www.bxlrefugees.be**

Offrir de l'attention

Offrir du temps, des compétences... C'est gratuit et précieux ! Certains le font vis-à-vis d'une structure existante. D'autres ont l'audace de monter leur propre projet.

Abdelhak est de ceux-là. En 2013, avec cinq compagnons, la plupart "sans-papiers", il montait le Collectif. Ce collectif récupère les invendus du marché des abattoirs d'Anderlecht, les cuisine, puis les sert à prix libre. Collectif a beaucoup aidé sur le camp du Parc

Maximilien en septembre dernier, cuisinant parfois jusqu'à 1.000 repas par jour avec l'aide des bénévoles. Aujourd'hui, pour combattre la précarité, ses membres ont monté une structure : Cuisine du monde pour tout le monde. Ils servent des repas à des demandeurs d'asile, des sans-abri, des sans-papiers... "On est effacés lorsqu'on travaille ensemble, conclut Abdelhak. Pour contrer la précarité, mieux vaut des petites victoires !"

Des bénévoles sont aussi les bienve-

nus dans les structures d'accueil pour demandeurs d'asile. Au centre Fedasil de Jodoigne, par exemple, la crise de l'accueil a clairement suscité une grande solidarité. Aujourd'hui, 45 bénévoles s'y impliquent. L'administration ne peut d'ailleurs plus accepter de nouveaux volontaires. Françoise et Véronique s'investissent dans l'école des devoirs. La première y est depuis cinq ans, la seconde depuis deux ans. Jan aussi, un autre bénévole, soutient la scolarité des en-

fants et aide les résidents à trouver un logement lorsqu'ils obtiennent le statut de réfugié. "On a une dette envers l'humanité", explique-t-il lorsqu'il évoque les raisons de son engagement. Mes grands-parents ont été aidés en 1914 et en 1940. C'est la moindre des choses. Recevoir un sourire de leur part en retour, c'est énorme !"

>> **Infos : www.collectif.wordpress.be • www.fedasil.be/jobs/benevolat**

Je pense aussi à moi



Profitez... sans ruminier

Essayez de focaliser votre attention durant 5 minutes sur "l'instant présent", et ce, quelle que soit l'action en cours (faire les courses, écouter une chanson à la radio, discuter avec un(e) ami(e)...). Vous pourriez, par exemple, choisir de ralentir votre façon de manger pour apprécier toutes les saveurs de votre plat. L'objectif ? Vivre à 100% ce que vous faites, sans ruminier sur la journée passée ni anticiper sur ce qui va arriver le lendemain.

Surfez sur www.jepenseaussiàmoi.be et découvrez toutes les solutions pour vous aider à vous ancrer dans l'instant présent !

jepenseaussiàmoi.be

Astuce de la quinzaine

Droits du patient

Des soins plus efficaces grâce au consentement éclairé

Le partage d'informations entre prestataires sur l'état de santé de leur patient est une réelle plus-value pour la qualité des soins. En réalité, cet échange de données ne peut se faire qu'à la seule condition que le patient ait donné son autorisation, c'est-à-dire son "consentement éclairé".

"Le droit à un dossier patient soigneusement mis à jour et conservé en lieu sûr" est l'un des huit droits que comporte la loi sur les droits des patients. Chaque prestataire de soins – qu'il soit médecin, dentiste ou paramédical doit donc tenir un dossier par patient.

Grâce aux technologies de communication par voie électronique, ce droit prend une nouvelle dimension au travers du "dossier santé partagé". Ainsi, le patient doit explicitement donner son accord pour que les prestataires qui le soignent puissent consulter et partager de manière électronique et sécurisée les données de santé qui le concernent. Ce partage a lieu dans le cadre exclusif de la continuité des soins et respecte les règles de protection de la vie privée. En d'autres termes, ces données appartiennent au patient et sont protégées. À tout moment, celui-ci peut décider de les partager ou d'en interdire l'accès à certains prestataires, par exemple. Ce consentement est valable pour toute la Belgique : tous les prestataires de soins et toutes les institutions hospitalières, quelle que soit leur localisation, y sont donc associés, s'ils le souhaitent.

Pourquoi donner son consentement éclairé ?

Nous consultons de nombreux professionnels de la santé au cours de notre vie. En donnant notre consentement, nous acceptons, comme patient, que les professionnels qui nous soignent partagent entre eux des informations qui concernent notre santé.

Le dossier santé partagé comporte de nombreux avantages : il fait gagner un temps précieux en cas d'urgence ; il permet d'éviter des examens ou des actes inutiles ; il réduit les



risques de médicaments inadaptés, voire d'erreurs médicales... La centralisation électronique des données simplifie aussi les choses : pas de papiers à conserver ou à transmettre pour le patient, pas de risque de perte de documents médicaux importants...

Comment enregistrer son consentement ?

Plusieurs possibilités :

- via son médecin traitant, son pharmacien ou le service admission de l'hôpital ;
- en se rendant dans une agence MC : le conseiller mutualiste peut effectuer cette inscription pour le patient et sa famille ;
- via les plateformes du Réseau santé wallon (www.rsw.be) ou du Réseau santé bruxellois (www.reseausantebruxellois.be) avec sa carte d'identité électronique et son code PIN ;
- via le site de la plateforme eHealth : www.patientconsent.be avec sa carte d'identité électronique et son code PIN.

// SYLVIE DROULANS

>> Pour en savoir plus sur le dossier santé partagé et le consentement éclairé, rendez-vous sur www.mc.be/vosdossiers

À suivre

Ne pas se contenter de vivre ensemble

"Il est compliqué de haïr quelqu'un avec lequel on a construit un lien", rappelle l'auteur de la pièce *Djihad*, Ismaël Saïdi. Il éclaire ainsi une piste pour remédier à la peur et à la violence ambiantes. Plus que le vivre ensemble, c'est l'agir ensemble qu'il faudrait cultiver. Alors, "action" ?



Partager un repas, sortir en boîte ensemble... les exemples pris par Ismaël Saïdi pour expliquer en quoi peut consister l'agir ensemble (1), semblent simples au premier abord. Détrompons-nous, ces actes ordinaires relèvent souvent de l'extraordinaire, quand on quitte notre petit réseau. Pourtant, ils ont le pouvoir de faire chavirer du côté de l'empathie. Avec eux, se tissent les liens qui nous font souvent défaut. Sans eux, la peur peut se frayer un chemin plus aisément dans nos esprits secoués par une actualité présentée de manière angossante.

S'ignorer, un danger

L'équation désastreuse est connue depuis très longtemps : "L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine, la haine conduit à la violence..." C'était le constat du philosophe de langue arabe Averroès, au 12^e siècle. Sa funeste spirale ne semble pas avoir perdu une ride. Son enseignement non plus. À l'heure où il s'agit de faire résistance contre la violence, ne devrions-nous pas remonter le fil vers ce qui la fait naître ? La méconnaissance de l'autre. Quand l'attitude privilégiée par les autorités après les attentats de Paris, c'est de se replier, de se retrancher derrière les portiques, les blindés et les "robocops", nouveaux habitués de nos lieux publics. Quand chacun – laïc ou croyant, d'origine belge ou étrangère... – s'enferme dans une dualité aux allures rassurantes où il y a "eux" et "nous". N'abordons-nous pas l'équation d'Averroès par le mauvais côté ? Focalisés sur la violence. Oubliés de l'ignorance.

Juxtaposés, pas vraiment ensemble

Nombreux sont ceux qui nous invitent à travailler notre regard. Quelques-uns suggèrent un pas de plus : celui de l'agir en commun. C'est le cas du pédagogue français Philippe Meirieu. Cet héritier des mouvements d'éducation populaire préfère résolument la notion de "faire ensemble" à celle de "vivre ensemble" qui peut s'apparenter à "une juxtaposition des indifférences" ou à la fragmentation autour de communautés d'intérêts (2). Pour lui, grâce à l'action collective, on éprouverait la prise de responsabilité et l'autorité qui en découle. C'est

le cas aussi d'Ismaël Saïdi, aux yeux duquel le "vivre ensemble" a les allures d'une coquille vide. On peut en effet vivre sous un même toit, les uns au premier, les autres au troisième étage en toute indifférence. Comme on peut vivre dans un même quartier, un même pays, juxtaposés, compartimentés, en se négligeant mutuellement voire en se méprisant.

Quitter les images, pour entrer dans le réel

Pour ce "musulman d'ici" au parcours particulier – policier pendant 15 ans, aujourd'hui auteur et comédien – chacun doit "sortir de sa grotte" (NDLR : en référence à l'allégorie de la caverne de Platon), "accepter de voir l'autre comme il est", ne pas se cantonner à l'image qu'on a de l'autre, à la représentation qu'on a de lui. Et aussi "lui dire quand il déconne, quand il dépasse la limite, sans stigmatiser mais en donnant une impulsion. Cela peut paraître basique mais on peut ainsi faire pousser des choses".

Voici plusieurs années déjà, Ginette Herman, professeur émérite en psychologie sociale ou Henri Goldman, rédacteur en chef de la revue *Politique* (3) suggéraient également qu'il n'y avait rien de tel que la mixité vécue, que les interactions concrètes, que les contacts réels, que les mises en présence, que le faire ensemble – comme le fêter ensemble – pour construire le nous.

Et s'appropriiser

Pas évident à l'échelle de nos grandes villes où l'anonymat règne en maître. Pas évident dans nos vies souvent marquées par une gestion du temps orientée vers l'efficacité. D'autant que, pour créer des liens, la patience est de rigueur. Le poète nous prévient par la voix du renard dans *Le petit prince* d'Antoine de Saint-Exupéry : "On ne connaît que les choses que l'on apprivoise. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître." Le renard "semblable à cent mille renards" qui demande au Petit prince de l'apprivoiser l'avertit. Il faudra prendre le temps, s'installer chaque jour un peu plus près. Il faudra des rites.

// CATHERINE DALOZE

(1) Lors d'un débat organisé le 1^{er} février 2016, par le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et son pendant flamand Beweging.net autour de la question : "Quel vivre ensemble après les attentats ?"
 (2) Lors d'un Forum européen des jeunes engagés organisé en août 2015 à Lille, autour du thème : "Mieux que vivre ensemble, faire ensemble".
 (3) Lors de la semaine sociale du MOC, en avril 2013, autour du thème : "Égales et différents. Diversité ethnoculturelle et justice sociale."

>> Les honoraires des prestataires de soins

Conformément à l'objectif budgétaire 2016 fixé par le gouvernement fédéral, les tarifs des prestataires de soins ne sont pas indexés au 1^{er} janvier 2016. Les honoraires et remboursements de l'Assurance soins de santé obligatoire ne changent donc pas par rapport à 2015, sauf modifications dans les nomenclatures. Les montants en vigueur au 1^{er} février 2016 pour les principales prestations des médecins, dentistes, logopèdes, kinésithérapeutes, infirmiers et sages-femmes sont consultables sur www.enmarche.be. Pour rappel, les prestataires conventionnés - ou partiellement conventionnés certains jours à certaines heures - s'engagent à respecter les tarifs officiels.

>> Trajet de soins buccaux

En 2016, une nouvelle réglementation entre en vigueur pour le remboursement des soins dentaires : le "trajet de soins buccaux". L'objectif est d'inciter les assurés à consulter régulièrement le dentiste. Ce trajet de soins implique que, pour la plupart des soins dentaires - sauf consultations, traitements préventifs, orthodontie et parodontologie - le remboursement sera moindre pour les personnes qui n'ont pas consulté leur dentiste au cours de l'année civile précédente (en 2015 en l'occurrence). L'entrée en vigueur de cette réglementation était initialement prévue le 1^{er} février 2016 pour les assurés sans statut Bim. Pour des raisons de procédure légale, l'entrée en application est postposée à une date inconnue au moment où nous bouclons cette édition. D'ici là, les honoraires et remboursements, par ailleurs non indexés, sont inchangés par rapport à 2015.

>> Le tiers payant expliqué simplement

Depuis le 1^{er} octobre 2015, tout médecin généraliste est tenu d'appliquer le tiers payant au bénéficiaire de l'intervention majorée (Bim) qui vient le consulter dans son cabinet. Le patient ne paie que sa quote-part personnelle et ne doit donc plus avancer la totalité de l'honoraire. Le reste est directement facturé par le médecin à la mutualité du patient. Pour bien comprendre ce système, rendez-vous sur les pages consacrées par la MC au tiers payant :

www.mc.be
(rubrique : lamc>reduiremanufacture)

>> 20 km solidaires

Envie de fouler le pavé bruxellois pour une bonne cause ? Le dimanche 29 mai, Solidarité Mondiale, ONG du MOC, alignera une équipe au départ des 20 km de Bruxelles. Les fonds récoltés soutiendront notamment le travail de l'Aprosoc (Action pour la promotion de la protection sociale). Cette structure béninoise appuie une quarantaine de mutuelles de santé et couvre plus de 30.000 bénéficiaires. Elle œuvre au renforcement de l'accès à des soins de santé de qualité et milite pour le droit à la protection sociale pour tous.

Inscription : 02/246.38.83 • www.solimond.be

Dire sa différence

Vivre sereinement son identité, un parcours semé d'embûches pour bien des jeunes LGBT (1). La campagne "Et toi, t'es casé-e ?" - imaginée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes - entend leur venir en aide.

La réalité des identités de genre est riche et complexe. Pour l'appréhender plus facilement, nous procédons généralement par simplification. Nous assignons à chaque individu une ou plusieurs étiquettes : homme-femme, homosexuel-hétérosexuel, etc. Or, ce mode de classification génère son lot de discriminations et de préjugés. Les jeunes LGBT y sont régulièrement confrontés.

En 2013, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne menait une enquête sur les personnes LGBT au sein de l'Union européenne. Parmi les homosexuels et transgenres interrogés, 60 % avaient fait face à des comportements négatifs au cours de leur scolarité. Une autre étude sur le territoire irlandais, datant de 2009, mentionnait que plus de la moitié des répondants de moins de 26 ans - homosexuels ou transgenres - avaient déjà sérieusement

songé à mettre fin à leur existence. Le 1^{er} février dernier, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a lancé la campagne "Et toi, t'es casé-e ?". Objectif : sensibiliser les moins de 25 ans à la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Parmi les différents supports présentés sur le site www.ettoitescase.be, on trouve des vidéos dans lesquelles des jeunes et leurs proches témoignent de leur vécu. L'un d'entre eux précise : "Ce n'est pas être transgenre qui est difficile à vivre mais les discriminations vécues au quotidien." La force de ces capsules : des jeunes s'y adressent à d'autres jeunes.

La campagne interpelle également les professionnels qui entourent les jeunes à l'école, dans le sport et le secteur de la jeunesse. Un guide pédagogique attire leur attention sur les réalités vécues par les jeunes. Il rappelle les obligations en matière de



Sur le site www.ettoitescase.be, on trouve des vidéos dans lesquelles des jeunes et leurs proches témoignent de leur vécu.

(GAY / LESBIENNE BI / TRANS) Dis stop aux clichés !

protection de la jeunesse, offre des conseils lorsque des situations difficiles se présentent et fournit une liste d'organismes et d'associations actives dans la lutte contre le harcèlement et les discriminations. D'autres outils (fiches, dvd, animations) aident à initier avec les jeunes un tra-

vail, salutaire, de déconstruction des préjugés.

// MS
(1) Lesbiennes, gays, bisexuels et trans

>>> Plus d'infos : www.ettoitescase.be

Courir pour sa forme... dans la convivialité

Les prochaines sessions "Je cours pour ma forme" (JCPMF) démarrent au printemps à Bruxelles et en Wallonie. L'occasion pour chacun, jeune ou moins jeune, de se (re)mettre à la course à pied, en bénéficiant des conseils d'un animateur et du soutien d'un groupe.

Permettre à chacun de progresser de manière conviviale et en douceur dans la course en pied : tel est l'objectif de "Je cours pour ma forme". Un peu partout, des sessions sont proposées au grand public par cycle de trois mois d'entraînement (à raison de deux à trois séances par semaine). Béatrice, 52 ans, a rejoint un groupe d'une quinzaine de personnes près de chez elle, il y a deux ans et demi. Depuis lors, elle ne peut plus s'en passer. "Je ne connaissais pas du tout cette initiative. Au début, j'étais à moitié emballée car je n'aimais pas spécialement courir, confie-t-elle. Une copine m'a convaincue de l'accompagner. On a commencé par le niveau 5 km et cela nous a tellement plu qu'on

l'a refait plusieurs fois avant de passer au niveau deux de 10 km. Si on m'avait dit que j'arriverais un jour à courir cette distance, jamais je ne l'aurais cru !", s'exclame-t-elle.

La raison de ce succès, Béatrice l'attribue à un programme très bien conçu. "Il y a une alternance progressive entre marche et course, ce qui permet de s'améliorer en douceur". Selon elle, l'animateur joue aussi un rôle essentiel. "Il maintient le groupe et chacun court à son rythme. Il explique comment bien s'échauffer, fait découvrir le parcours tout en donnant des conseils pour nous aider à nous entraîner individuellement lors des séances non encadrées. Pour ma part, entre les sessions, je cours avec d'autres personnes. C'est toujours sympa et plus sécurisant le soir en hiver".

Permettre à chacun de progresser de manière conviviale et en douceur dans la course en pied : tel est l'objectif de "Je cours pour ma forme".



>> Plus d'infos sur l'agenda des sessions, les contacts et les lieux d'entraînement sur www.jecourspourmaforme.com

Avec la MC, une assistance médicale dans le monde entier

En cas de maladie, d'accident ou d'hospitalisation lors de vacances passées en dehors des frontières belges, les membres de la Mutualité chrétienne peuvent compter sur l'assistance voyage à l'étranger de la MC. Cette couverture assure complètement la personne en cas de soins urgents. Où qu'elle séjourne dans le monde.



Mutas (ex-Eurocross) fait partie des avantages offerts par l'ensemble des Mutualités à leurs membres en ordre de cotisation dans le cadre de leur assurance complémentaire. Née au début des années 90, cette initiative intermutualiste est organisée avec une centrale d'appel commune. Et les organisations de contact sur place sont les mêmes pour les différentes mutualités. Mais la couverture offerte aux membres n'est pas identique. En effet, il revient à chaque mutualité de définir, dans ses statuts, son champ d'interventions et les conditions de prises en charge et de remboursements en cas de souci de santé ou de décès à l'étranger. Dans les faits, les dispositions statutaires varient fortement - et de plus en plus - d'une mutualité à l'autre concernant la prise en charge des soins médicaux urgents, les frais divers sur place, le rapatriement, etc. Ainsi, la plupart des mutualités limitent le nombre de pays dans lesquels leur assistance voyage couvre les membres. Et elles fixent un plafond d'interventions. Ce n'est pas le cas de la MC qui intervient partout dans le monde et ce, sans plafond. Avant de partir en vacances, il faut penser à emporter la *World assistance*

card (1). Cette carte est un aide-mémoire pratique et utile. Elle mentionne le numéro de téléphone de la centrale d'alarme Mutas, accessible 24h/24 via le numéro 00322.272.09.00, en cas de problèmes de santé. Cette carte fait aussi gagner du temps puisqu'il n'est pas indispensable de demander et d'emporter dans ses bagages d'autres formulaires, sauf pour certains pays. Il s'agit notamment de documents prouvant que la personne est bien en ordre d'assurances soins de santé obligatoire en Belgique. En cas de nécessité, ces documents seront transmis sur place par la mutualité à la suite de l'appel auprès de la centrale Mutas. Dernière précision utile : en cas d'hospitalisation durant le séjour à l'étranger, la centrale d'alarme doit impérativement être contactée dans les 48 heures qui suivent l'admission.

// JD
(1) Ce document est téléchargeable sur www.mc.be

>>> Pour en savoir plus sur l'assistance voyage à l'étranger de la MC, contacter son conseiller mutualiste ou surfer sur www.mc.be (que faire en cas de... départ à l'étranger).

Conduite

Sécurité routière : le grand tournant

Malgré d'incontestables progrès ces dernières années, la Belgique reste un mauvais élève européen en matière de sécurité routière. Préventives ou répressives, les mesures de ces dernières années semblent aujourd'hui butter contre leurs limites. Il faut imaginer d'autres solutions, et la technologie ne suffira pas...

Chaque année, plus de 700 personnes perdent la vie sur les routes belges. C'est l'équivalent de quatre Boeing 737 qui s'écraseraient sur le pays. Ou de près de cinq fusillades du Bataclan... À cette comptabilité macabre, il faut ajouter les blessés graves. Tous les douze mois, près de 4.500 personnes voient leur vie basculer, séquelles à la clé, à la suite d'une collision ou d'une perte de contrôle de leur véhicule. Constat peu réjouissant, certes... Mais il ne faut pas oublier d'où l'on vient. Il y a une bonne décennie à peine, le nombre de tués et de blessés graves avoisinait les 10.000 victimes annuelles. Un basculement s'est opéré dans les années 2008/2010. Depuis lors, il n'a connu quasiment aucun essoufflement. C'est le fruit d'une stratégie multiple qui, traditionnellement en matière de sécurité routière, s'appuie sur les "3 E" : l'amélioration des équipements et de la

technologie, comme le signalisation sonore du non-port de la ceinture de sécurité (*engineering*); la sensibilisation et la prévention, comme la campagne Bob (*education*); et la répression (*enforcement*). Exemple de résultat engrangé : en dix ans, le risque pour le conducteur de subir un contrôle d'alcoolémie a triplé. "Sur l'année écoulée, un conducteur belge sur cinq s'est fait contrôler", se réjouit Benoît Godart, responsable communication de l'Institut belge pour la sécurité routière (IBSR).

2015, année horrible...

En route, donc, vers le seuil de "0 victime", un objectif que se sont assignés les Suédois, champions en la matière ? Pas si vite ! L'année 2015 semble avoir constitué une *annus horribilis*. C'est particulièrement le cas en Wallonie où, avec une hausse de 21% de tués, "les efforts engrangés depuis plusieurs années semblent avoir été gommés d'un seul coup",

analyse Benoît Godart. Le bilan précis et définitif ne sera connu qu'en mars prochain mais, d'ores et déjà, il est acquis que le nombre global de décès sur les routes du pays franchira la barre des 755 victimes. Plus que jamais, l'objectif officiel – moins de 420 tués en 2020 – paraît hors de portée... Pourquoi ce tassement en 2015 ? "Les accidents, certes moins nombreux que les années précédentes, ont aussi été plus mortels. Probablement sous l'effet de la vitesse et de la fatigue", souligne Benoît Godart qui évoque aussi le facteur climatique. Traditionnellement, les températures douces entraînent davantage de circulation, particulièrement celle des usagers les plus faibles : cyclistes, cyclomotoristes, piétons... À l'inverse, le froid et la tempête incitent à rester chez soi. Mais, plus fondamentalement, le piètre bilan depuis 2014 pourrait s'expliquer par l'essoufflement des politiques de sécurité routière mises en place ces dernières années. "La plupart des pays qui, comme le nôtre, ont connu des progrès notables et rapides arrivent tôt ou tard à un moment charnière", indique Benoît Godart. Les mesures envisagées ont donné leurs pleins effets. Il n'y a plus, alors, qu'à passer à une autre étape". Et de rappeler tout de même qu'entre 2000 et 2012, 4 à 5.000 vies ont été épargnées sur nos routes...

Les plus faibles : cyclistes, cyclomotoristes, piétons... À l'inverse, le froid et la tempête incitent à rester chez soi. Mais, plus fondamentalement, le piètre bilan depuis 2014 pourrait s'expliquer par l'essoufflement des politiques de sécurité routière mises en place ces dernières années. "La plupart des pays qui, comme le nôtre, ont connu des progrès notables et rapides arrivent tôt ou tard à un moment charnière", indique Benoît Godart. Les mesures envisagées ont donné leurs pleins effets. Il n'y a plus, alors, qu'à passer à une autre étape". Et de rappeler tout de même qu'entre 2000 et 2012, 4 à 5.000 vies ont été épargnées sur nos routes...

dernières années. "La plupart des pays qui, comme le nôtre, ont connu des progrès notables et rapides arrivent tôt ou tard à un moment charnière", indique Benoît Godart. Les mesures envisagées ont donné leurs pleins effets. Il n'y a plus, alors, qu'à passer à une autre étape". Et de rappeler tout de même qu'entre 2000 et 2012, 4 à 5.000 vies ont été épargnées sur nos routes...

Sus aux novices et aux récidivistes!

Le tout est de savoir en quoi consiste cette "autre étape". "À long terme (2030/2035), la voiture autonome, bardée de systèmes d'aide à la conduite, sera probablement devenue banale", explique l'expert IBSR. Le conducteur se contenterait de vérifier l'efficacité des appareillages. La majorité des véhicules disposent, sans doute depuis longtemps, d'une sorte de boîte noire qui rendra toute conduite imprudente détectable a

posteriori. Les récents États généraux de la sécurité routière (EGSR) ont levé une partie du voile sur le moyen terme. Outre la simplification du code de la route, la ministre fédérale Jacqueline Galant compte surtout s'orienter vers la tolérance zéro alcool pour les conducteurs novices, pendant trois ans. Problème : loin des clichés, les enquêtes attestent que ce sont les 45 à 55 ans qui prennent la route en état d'ébriété, plus souvent que les jeunes. Mais il est vrai que la mesure ministérielle aurait au moins l'avantage

Le goût pour la vitesse

Sur autoroute, la vitesse moyenne est de 127 km/h. On parle ici d'une "moyenne", ce qui en dit long sur les extrêmes... Partout sur le réseau (sauf en agglomération), cette vitesse moyenne va en s'accroissant au fil des ans. Sur les routes limitées à 70 kilomètres/heure, elle a recommencé à augmenter en 2012, après plusieurs années de ralentissement. Idem sur les routes à 90 km/h. "Un mauvais signal", commente Benoît Godart.

L'acceptabilité sociale face à la grande vitesse a beau diminuer au fil du temps, quatre conducteurs belges sur dix interrogés dans les enquêtes continuent à ne pas voir de problème particulier à "rouler vite".

En France, la marge de tolérance des radars est infime. Chez nous, une marge de tolérance de quelques km/h est fréquemment appliquée. Et certains Parquets, surchargés par l'afflux de PV liés à l'installation de nouveaux radars, n'ont d'autre choix que de classer sans suite.

EN BELGIQUE, ON CONTINUE À COURIR DEUX FOIS PLUS DE RISQUES QU'aux PAYS-BAS DE MOURIR DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE.

de cibler ceux qui ont le moins d'expérience de la conduite. La ministre souhaite également améliorer la traque aux récidivistes. Quant à la formation à la conduite, un des gros points noirs de la Belgique, ce sont les Régions, compétentes depuis 2015, qui sont censées s'en charger (lire ci-dessous).

Les spécificités belges

Suffisant, tout cela ? Dans les pays voisins, des mesures jugées a priori impopulaires se sont révélées efficaces, voire... finalement appréciées par une majorité de citoyens, estime l'IBSR. Ainsi, malgré ses inconvé-

Nouveaux conducteurs en péril

Les experts en conviennent : la réglementation sur la formation à la conduite, en Belgique, pose problème. Exemple d'aberration : pourvu que son véhicule soit muni du "L" réglementaire, un candidat conducteur peut être lâché seul sur la route, en toute légalité, après seulement 20h d'auto-école (à certaines heures de la journée). Autre bizarrerie : dans la filière libre, ce sont très souvent les parents qui apprennent à conduire à leurs enfants. Ils sont, certes, expérimentés. Mais ils peuvent n'avoir jamais suivi, dans le système actuel de "permis à vie", la moindre réactualisation de leurs connaissances du Code de la route. Que faire ? En Région bruxelloise, il est question d'insérer un test de perception des risques urbains dans l'examen théorique, afin d'évaluer la capacité d'anticipation du candidat automobiliste. Et de mettre l'accent sur la courtoisie. En Wallonie, on pense à réintroduire dans l'examen théorique la notion de "faute grave", supprimée du Code de la route en 2006. On corrigerait ainsi une autre curiosité : à l'heure actuelle, on peut décrocher son permis théorique après avoir fictivement "écrasé" deux piétons lors du questionnaire de l'épreuve, pourvu qu'on ait au moins 41 points sur 50. Rien ne dit, pourtant, que ces propositions ministérielles, à l'étude, se traduiraient sous peu dans des décrets.

nients (automaticité des sanctions, fraudes aux points), le permis à points, en France, combiné à la multiplication tous azimuts des radars, a permis de réduire le nombre de tués de plus de 50% en vingt ans. Une vingtaine de pays européens applique déjà une formule peu ou prou équivalente.

La lutte contre l'alcool ? En 2012, un ministre wallon avait évoqué l'interdiction de vente sur les axes d'auto-roulées : une mesure incontournable, certes, mais symboliquement forte dans un pays où la consommation est souvent banalisée. L'idée est restée au tiroir... "On boit autant en Grande-Bretagne qu'en Belgique mais, là-bas, constate Benoît Godart, l'incompatibilité entre le volant et la boisson est ancrée dans les mentalités". À l'association des Parents d'enfants victimes de la route, on pointe globalement l'absence, en Belgique, d'une réelle culture de sécurité routière. Exemple : "Si l'automobiliste belge modère sa vitesse, c'est fondamentalement par crainte des contrôles. Pas pour sa propre sécurité, ni celle des autres usagers".

Cette spécificité semble trouver un écho dans les statistiques européennes. Malgré les progrès, on continue, en Belgique, à courir exactement deux fois plus de risques de mourir dans un accident de la circulation qu'aux Pays-Bas. Et presque deux fois plus qu'en Allemagne. Deux pays dont les réseaux routiers, les climats et les habitudes ne sont pas profondément différents des nôtres.

// PHILIPPE LAMOTTE

Les récidivistes sous contrôle

Que faire avec les récidivistes, ceux qui continuent à commettre des infractions lourdes, sources d'accidents, malgré les amendes et les condamnations antérieures ? Les priver de permis ? Pas si simple... Beaucoup de juges craignent, en effet, de bloquer alors l'accès du contrevenant à un emploi ou une formation. Frapper par des amendes plus lourdes ? Pas évident non plus. Parce que les tribunaux ont souvent affaire à des gens insolubles. Être plus coulant, alors ? Non, car cela reviendrait à ouvrir, potentiellement, un "droit de tuer" des innocents sur la route. Des mesures comme les travaux d'intérêt général exigent, elles, un déploiement administratif considérable. Cher ! Les prisons ? Elles débordent ! Certes, depuis deux ans, celui qui ne règle pas ses amendes se voit contraint de les payer via ses impôts. Une des pistes proposées par la ministre fédérale Jacqueline Galant consiste à obliger les récidivistes à embarquer un éthylotest à bord : sous l'emprise de l'alcool, pas de démarrage possible ! Autre piste annoncée : les contraindre à assumer le coût des peines alternatives. Prononcée par les juges, celles-ci prévoient, par exemple, l'accompagnement des accidentés dans une unité hospitalière de traumatologie. Efficace, oui. Mais cher, là aussi...

Des séjours "santé" avec la MC

Parce que les vacances contribuent au bien-être physique, mental et social, parce qu'elles offrent des lieux de convivialité, de rencontre et de solidarité, la Mutualité chrétienne et ses associations partenaires se mobilisent pour en faire bénéficier le plus grand nombre.

Des projets de vacances ambitieux pour tous

IL n'est pas toujours facile de bénéficier d'un temps privilégié de détente. Les obstacles liés au handicap, à la maladie, au grand âge ou au budget familial sont parfois difficiles à surmonter. L'offre de vacances construite par les associations partenaires de la Mutualité chrétienne et décrite dans ces pages est donc le résultat d'une volonté forte de relever le défi des séjours à plus-value sociale. Volonté partagée par les milliers de volontaires qui se forment et s'engagent pour des projets de vacances de qualité.

Construire ces projets avec les jeunes, les aînés, les familles, les personnes en situation de handicap permet assurément de répondre au mieux aux besoins spécifiques de ces publics et s'inscrit pleinement dans l'action associative soutenue par la Mutualité chrétienne.

La Mutualité chrétienne propose de nombreuses réductions à ses membres. Prenez le temps d'examiner les offres suivantes comme opportunités de vacances ou comme lieux d'engagement volontaire.



© Photo: Reporters

// NOÉMIE JADIN
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

Pour les enfants et les jeunes de 3 à 21 ans

Un bon plan pour partir en vacances avec Jeunesse & Santé !

Découvertes, rencontres et divertissement, un programme jeune et "santé" !

Les vacances scolaires sont attendues avec impatience par les enfants. C'est l'occasion pour eux de décompresser, vivre des expériences, s'amuser et partager des moments avec d'autres jeunes. Jeunesse & Santé, c'est une grande planète sur laquelle s'activent près de 4.000 animateurs volontaires. Ils s'investissent et se forment afin de proposer aux enfants des séjours en Belgique et à l'étranger à la hauteur de leurs attentes. Les équipes d'animation développent une approche soucieuse du bien-être global de l'enfant. Tout en s'amusant, l'enfant développe de nouveaux talents, gagne en autonomie ... grandit tout simplement.



J&S

Découvrez toute l'offre de séjours sur www.jeunesseetsante.be. L'occasion de voir les photos et de se faire une idée de l'ambiance des séjours J&S. Toutes les infos disponibles en quelques clics, et une inscription simplifiée via le site internet.

Profitez d'une réduction en tant que membre MC

//NOUVEAU//

Afin d'offrir l'opportunité à un maximum d'enfants et de jeunes de partir en vacances, la MC et J&S ont un bon plan ! Les membres MC en ordre de cotisation bénéficient d'une réduction pouvant atteindre 170 euros sur les séjours organisés par Jeunesse & Santé.

Concrètement, cette réduction :
• est appliquée directement sur le prix des séjours et se fait automatiquement à l'inscription. Elle s'élève à 270 euros pour les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM).

• représente un avantage ANNUEL pour CHAQUE enfant de 7 à 17 ans (jusqu'à 21 ans pour les jeunes handicapés) ;
• peut être appliquée de manière partielle. Cela permet ainsi de profiter du solde de l'intervention pour partir à nouveau lors d'une inscription ultérieure.

Des vacances pour tous !

Les vacances de Jeunesse & Santé, organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, sont synonymes de qualité : découvertes, divertissement, accompagnement, animation... Nos plaines et nos séjours sont agréés par l'ONE.

• Toutes les activités sont encadrées par des animateurs formés : la formation, c'est un parcours pédagogique, destiné à apprendre, comprendre et mener des projets et des animations de qualité dans des conditions sécurisantes.

• Une offre ouverte à tous : J&S prône l'intégration de tous et adapte au mieux ses activités à tous les publics accueillis. Une formation AnijHan (Animation de Jeunes Handicapés) est proposée aux animateurs afin de les outiller à l'accueil et l'animation des



jeunes moins validés. Une brochure spécifique présente les séjours adaptés aux jeunes handicapés.

Toutes les activités sont encadrées par des animateurs formés



C'est à travers son projet pédagogique, soutenu par la MC, que J&S développe la promotion et l'éducation à la santé chez les jeunes. La santé, mais également la bien-être et le vivre-ensemble sont des valeurs directrices des animations.

Des plaines pour vivre des moments particuliers

J&S organise également des plaines. Proches de chez vous, ces formules non résidentielles sont l'occasion de rencontrer d'autres enfants, et d'expérimenter le vivre-ensemble, le partage, l'amusement, le tout dans un cadre d'animations de qualité.

Découvrez toutes nos plaines sur www.jeunesseetsante.be



© AS



intersoc
L'AMOUR DE VOS VACANCES

Pour les familles



© intersoc

Intersoc, l'amour de vos vacances !

Partir en vacances avec les enfants, voyager tranquillement à deux, vivre le dépaysement en groupe... Quelle que soit votre situation, Intersoc vous propose encore et toujours des vacances d'été à la carte et de qualité.

Les plages du sud de la France, les paysages montagneux des Alpes suisses et françaises font partie des valeurs sûres. Mais d'autres destinations vous attendent pour des séjours de découverte dont l'organisation est particulièrement soignée. Outre nos classiques en France et en Italie, nous vous proposons quelques nouveaux programmes : randonnée à vélo dans les vignobles du Médoc, balade à pied vers Saint-Jacques-de-Compostelle, la Sardaigne ainsi qu'un city trip à Berlin.

En outre, pour la première fois depuis 3 ans, nous vous proposons à nouveau une destination en exclusivité pour les membres des mutualités francophones. Les équipes d'animation vous accueilleront avec joie cet été à l'hôtel des Masques à Anzère. Les nostalgiques de Saint-Luc retrouveront ici un lieu de vacances chaleureux et aux multiples possibilités d'activités.

Voyage en avion, en train, en car ou en voiture. Séjour à l'hôtel ou en bungalow. Formule en demi-pension, pension complète, all-in ou en location. Farniente, activités sportives, animations pour petits et grands, excursions... Avec Intersoc, concevez vos vacances à la carte, selon vos goûts.

>> Pour en savoir plus

Le catalogue été 2016 d'Intersoc est disponible gratuitement au 070/23.38.98. Surfez aussi sur www.intersoc.be.

VACANCES

Pour les 50 ans et plus

Des vacances riches en découvertes...

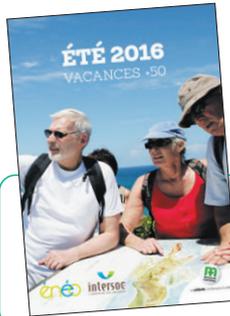
Énéo poursuit sa collaboration avec Intersoc pour proposer aux aînés des séjours en groupe avec un encadrement adapté et dans un environnement sécurisant. Dorénavant, le mouvement social des aînés complètera l'offre de vacances d'Intersoc grâce à l'engagement et à la compétence de ses volontaires accompagnateurs.

Grâce à Intersoc, Énéo peut ainsi profiter du cadre juridique et administratif d'une agence de voyages et offrir des garanties de qualité à ses membres. Il peut aussi compter sur l'esprit mutualiste qu'Intersoc développe dans le sillage de la Mutualité chrétienne.

Les séjours de vacances proposés par Intersoc aux membres d'Énéo conserveront la dimension associative et les valeurs de respect, d'ouverture, de solidarité, de citoyenneté active... qui sont la marque d'Énéo. Les volontaires y garderont un rôle essentiel dans l'élaboration et l'accompagnement des séjours. Il y a là une "plus-value associative" que le mouvement souhaite préserver.

Un grand choix de séjours

Décider de voyager avec Énéo et Intersoc, c'est partir à la découverte de nouveaux horizons, proches ou lointains. C'est s'enrichir au contact d'autres cultures et modes de vie, pratiquer des activités culturelles, sportives et de détente... C'est aussi vivre la convivialité au travers des rencontres et se créer de nouvelles relations amicales. En bref, de bons moments de ressourcement et de bien-être...



>> Pour en savoir plus

Adressez-vous à la régionale Énéo dont vous dépendez.

La brochure *Vacances +50* y est disponible gratuitement.

Elle est également disponible en ligne sur www.eneo.be/vacances

Brabant Wallon :	067/89.36.90	eneovacances.brabantwallon@mc.be
Bruxelles :	02/501.58.10 (ou 13)	eneovacances.bruxelles@mc.be
Hainaut Oriental :	071/54.84.08	horizonsmutu.mcho@mc.be
Hainaut Picardie :	056/39.15.46	eneovacances.mchp@mc.be
Liège :	04/221.74.90	eneovacances.liege@mc.be
Luxembourg :	063/21.17.23	eneovacances.luxembourg@mc.be
Province de Namur :	081/24.48.97	eneovacances.namur@mc.be
Verviers :	087/30.51.28	eneovacances.verviers@mc.be

Avec les personnes malades, handicapées et leurs familles

S'évader, se détendre, s'amuser

Pour la saison 2016, Altéo confirme sa recette de séjours réussis : destinations variées, accompagnement de qualité, programme découvertes, sports, formations ou encore pèlerinages... De quoi organiser des vacances adaptées à tous les besoins et envies !

Il n'est pas toujours facile d'envisager des vacances lorsque l'état de santé nécessite des coups de pouce ou coups de main dans les gestes de la vie quotidienne. Partir à l'aventure sans se soucier de ses difficultés est le défi relevé par Altéo. Le mouvement solidaire organise plus de 70 séjours en Belgique ou à l'étranger.

Altéo propose des séjours "tout public" où tous types de handicap se rencontrent. Mais certaines destinations s'adressent à un public particulier ou offrent des activités spéci-

ifiques : adultes handicapés mentaux, personnes âgées, séjours de formation, à caractère religieux, sportifs ou encore en famille...

Le transport et l'accessibilité des infrastructures sont adaptés au maximum aux besoins des vacanciers. Les programmes des séjours se veulent diversifiés. Ils offrent à la fois l'opportunité de découvrir de nouveaux horizons et de s'ouvrir à de nouvelles rencontres. Bref, l'occasion de profiter de vacances en toute sécurité mais aussi en toute convivialité.

Ces voyages sont rendus possibles par l'investissement de nombreux volontaires qui imaginent, organisent, accompagnent... Sur place, chaque vacancier pourra compter sur leur aide quotidienne mais également sur leur motivation à rendre le séjour inoubliable. Ces liens soli-

Altéo
Altéo, partenaire de la Mutualité chrétienne, est un mouvement solidaire rassemblant personnes malades, handicapées et valides. Le mouvement favorise le respect de l'autre dans sa différence et offre à ses membres la possibilité de dépasser leurs limites, de développer leurs capacités, de participer à des projets collectifs...

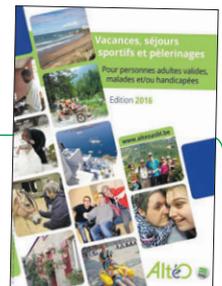
naires créent de jolies rencontres entre vacanciers et volontaires...

Pour toutes les personnes confrontées à la maladie ou au handicap, l'accès à des vacances est possible



© Altéo

grâce à l'offre de séjours d'Altéo. Partir à la découverte, rencontrer l'autre, partager, souffler... garantiront un bon moment à ceux qui se lancent dans l'aventure !



>> Pour en savoir plus

Appelez Altéo au 02/246 42 26.

Demandez la brochure gratuite *Vacances, séjours sportifs et pèlerinages* par mail à alteo@mc.be, par courrier à Altéo -

579 Chaussée de Haecht BP 40 à 1031 Bruxelles.

La brochure est également téléchargeable sur www.alteoasbl.be

> Des vacances solidaires !

Être volontaire pour les séjours Altéo est une belle façon de se rendre utile tout en ayant du plaisir. Il suffit d'avoir plus de 18 ans. Aucune compétence particulière n'est requise mais les talents linguistiques, musicaux et d'animation seront les bienvenus. Une formation en manutention, en approche du handicap et en connaissance du Mouvement est proposée aux nouveaux volontaires.

Concrètement, l'accompagnateur aide la personne dans les gestes de la vie quotidienne. En cela, il bénéficie de l'appui des accompagnateurs expérimentés et des personnes en situation de handicap elles-mêmes. Les séjours sont aussi l'occasion d'échanger et de participer aux activités avec les vacanciers.

>> Pour en savoir plus : www.alteoasbl.be • 02/246.42.26

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- 1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
2. Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 - Code BIC ou SWIFT: BPOT BE BI.
3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces".

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

Av. 4 pneus hiver sur jantes alu, dim: 235/65/R17, 400E. 02-384.6711 (A52221)
Av. voiture Mercedes 1988, classe SE, ancêtre, excellent état, entretien par concessionnaire, 470.000km. 04-234.80.54 (A52157)

Divers

Musée divers uniformes et objets divers des guerres de 14-18 et 39-45. Aidez-nous à transmettre la mémoire, dons bienvenus, mais étudiez ttes propositions. 0495-973134 (D52141)
Av. uniforme de gendarme complet, année 59 avec képi, casquette etc. 0494-06.38.69 - 063-2194.51 (D52222)
Amateur - collect. recherche vieux champagne, Porto et alcools divers, paie bon prix comptant, me déplace pr 1 bouteille. 02-415.95.18 (D52220)
Malonne, av. et. neuf, pots en grès pr choucroute, 45E, pour grains germés, 25E, pr cuire pommes-de-terre, 15E, Jazz Max inox+acc, 2700E, divers app. ménagers, prix dém. 0478-912567 (D52225)

Av. cse. diét. sans style malinois, ch. de c. bretonne, salon, tableaux, vaisselles, apparel, objets div, dont quinquans, antiquités, tt. en par. ét., rég. Gouv. 0497-185128 - 0474-170025 (D52227)
Recherche vieilles plaques anc. de réclamation en émail, Alja Belga, Spa ou autres, de 10 à 1000€ et + s'de même en métal déposé partout. 0475-690445 - jk0101@telen.be (D52142)
Journal, 90 vinyls 33, class. et musique lég. + 90 45T années 60-70 avec poches originales, en 1 et seul lot, 60E. 0495-54.22.38 (D52205)

Cherche cours, méthode et si possible professeur d'espéranto à Bruxelles. J. Nicolas. 0498-50.60.92 (D52193)
Av. 1 matelas en laine, Ht: +/20cm, L: 190cm, L: 140cm, 1 sommier en laine, Ht: +/25cm, ét. neuf, confectionnés à domicile. Jemeppe-sur-Sambre, enlever/place, prix à disc. 0478-23.51.56 (D52234)

Av. fauteuil de relaxation manuel, visuel/vermeiren.be, skat marlon, dossier inclinable avec repose jambes, accoudoirs réglables 3 positions, neuf, 517E, vend: 100E, ét.neuf. 0498-71.60.37 (D52218)

Av. fauteuil élect. massant, avec 6 mois de garantie, acheté 2000E, vend: 1250E, parfait état de marche. 0476-81.86.92 (D52190)

Emploi/services

Dame très gentille, donne cours de guitare et chansons, synthé, ang, fran, pr étrangers, tte pers. débutante très motivée et de tt. âge, rég. Floreffe. 081-45.01.68 ap. 18h (E52206)
Dame honnête, aimable et expérimentée, possédant véhicule, prend soin de pers. âgées nécessit. aides courses, ménage, accom. rég. Ottignies, LLN, Corbois, Court-St. Etienne. 0471-5014.88 (E52167)

Monsieur expérimenté en maçonnerie / carrelage, cherche travail. 0472-39.69.98 (E52162)
Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Namur. 081-40.04.80 (E52151)

Mobilier

Table salon chène 4 tir, bergère chène duvet, style L.V, exc.ét., anc. bureau-pupitre pin à abat, service très complet Bosch (Copenhague), prix à discuter. 065-62.0875 (M52187)

Immobilier

Av. 2 terrains jumelés arborés, env. 2x2a50, possib. bâtir chalet, situé ds un domaine à 5' du centre de Chimay + cavane spa. 6p, mblée, terrasse+chalet etc.... 0476-47.89.42 (E52156)

Av. La Panne, 50m digue, appart. 2ch., cuis.ég., i-v, frigo, conv, sal, sdb, 2e ét., asc. mblé et rénouv., faire offre apd: 90.000E, phot./dem. 0475-64.99.76 - phudumont@skynet.be (E52121)

Av. Blankenberge appart. 93m2, 2ch, 2sdb, 2wc, digue mer, tulum, sams, sal, cuis, terr, 3 débarr., asc. 3e ét., cave, pkg, tram, parc, psm, gare 5, 198.000E. 050-42.30.30 (E52201)

Av. Coxyde, appart. digue, 2ch., cuis.ég., chiff. central, tt. conf., état neuf, vendu meublé. 081-46.02.71 - 0474-27.31.89 (E52133)

Westende à l'arbustudio, 4e étage, coin digue, l'ouest s/m, 4 p, entr. 1, ch. sep., tt. conf., commerces, tv, asc. long w.e. sem. qz. mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53 (V52177)

La Panne, appart., rdch., 30m de la digue, endroit calme, 2h, 6p, tt. conf., équipé, 70m2. 071-63.35.50 - 0498-08.69.40 (V52127)

La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, 3e ét., asc., tv, apd: 180E/sem. 0477-82.37.13 - ebarburx@gmail.com (V52230)

La Panne Esplanade studio moderne, 4p., lch, séparée, tv, park, sem, qz. mois. 08174.48.45 (V52233)

Coxyde, appart. rez. 6p., 3ch., 50m digue, vue sur mer, mai 300E/5, juin: 350E/5, juil.-août: 500E/5, sept: 350E/5 - ttes. chyes. comprises. 0486-73.76.98 (V52233)

Villégiature (France)
Provence, villa 6p., pisc. priv., tt. conf. 0494-401991 - voir site: http://romainvillages.wordpress.com (V52070)
Provence, Verdon, Lac Ste Croix, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picsaweb.google.com/leslavess (V52074)

C. d'Azur, Roquebrune/Argens, magn. villa 4ch, 8p, pisc. chiff., terr. couv., jard. bob, clim. revers, wifi, tt. conf., très calme, prox. commerces, mer, loc. tte. année. 00352-691223.872 (V52101)

Usis-Gard, aux Nîmes - Aignon, al. maison 4+6 à ds rés + 300E/5, www.bsdsite56zues.net - 0496-12.06.46 - location idéale pour une famille ou 2 couples. (V52104)

St-Cyprien-la-Roussille, al. villas 4/6p., lue toute l'année sauf mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m, diaporamas à voir: 02-3057143 - 0478-45.91.91 (V5198)

Fête du citron Menton, appart. al. 2ch. à Roquebrune - Cap Martin, février et lire qz. mars. 0478-25.86.19 (V52097)

Drôme, Prop. 8+10p., 5ch + dche, vue pisc. priv. 10x5m, conf. calme, espace cuis: four, m-o, v, lbg, tv, sem. ou qz. du 15/6 au 15/9 - 0498-52.16.94 - http://chenevres.cabanov.fr (V52120)

C. d'Azur, Menton, appart. plein sud, impec. à l'inn. de la plage, vue imprenable sans vis-à-vis, prox. des commerces 2-4p., lch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94 (V51864)

l'île d'Orléon, al. de mai à septembre, maison 4p., tt. conf., 70m de la mer, www.moulinsaubier.com (V52124)

Corrèze F. magnif. rég. ch. dhôtes 1sem + pt. (48): 350E p/ pers., poss. table dhôtes. 0033-555.98.24.53 - 0033-77.63.92.83 - (V51909)

C. d'Azur, Les Islesmbres, appart. rez./jard., v/m, 2-4pers., calme, terr., park, tennis, pisc., mai, juin, juillet. 071-55.63.17 (V52135)

Alpe d'Huez, pisc. appart. 4p., tt. conf., balcon pl. sud, vue sur et dégagée, pied pistes 4e et dernier asc. sur parc, situation superbe. 063-57.78.89 - 0472-78.94.05 (V52048)

Ardeche sud, Grossepières, mais. 5ch., 3/5 ou 6/8p., calme, bordure garage, bain, famille, pisc., globe balad. etc. - loc. du sam. au sam. d'avril à oct. 0496-35.34.68 - 0033-64.67.73.37 (V52003)

Côte d'Azur, Antibes, ttes pièces, appart. 2/4p., terr., clim., tv, pisc., tennis, qz. proche mer et ttes. conf. 0612-23.36.39 - 0494-03.06.07 (V52138)

Bretagne Finistère Sud (Guilvinec), al. ds. mais. ind., appart. 5/6 p., terr. ensoleil., plages et comm. à 500m, libre tte. l'année. 04-336.24.98 - guth@str.fr - http://amapogabiguen.bloggspot.be (V52229)

Prov. vert, vert Carcès, appart. villa pl. pl. 2ch., 5p., cuis.ég., spé. séac., terr + bbq, gard. jct., coté du village, sit. très calme, mai, à oct. 290 à 440E/sem. 0485-205919 (V52233)

La Panne Esplanade, appart. 2ch., 2 sdb, gar, 150m, mer, libre du 6 au 30/06 + 22 au 29/07 + 24 au 31/08 + sept et w.e. Plage. 0474-46.82.66 soir - thibertact@period.com (V52183)

Westende, al. tr. beau stud. mod., coin digue, v. mer, 2e et. 4p., lch. sep., tv, tt. cf., asc., sem. qz. mois. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05 (V52094)

Ardenne, appart. al. pour pers. seule, endroit très calme, et très beau avec terrasse, jard. et gar., chien admis. 061-68.82.55 après-midi (V52189)

Coxyde, apd. 5p., 2ch., sdb, vue, cuisine, living, hall, 30m, digue, côté soleil, tt. confort, tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34 (V52182)

La Panne, apd. rénov. 6-7p., qz. ttc. l'année, 90m2, 3 vélos à disp., vue lat. mer, 30m, cuis.ég., 2ch., qd. pl. à 500E/sem. 0479-32.75.55 (V52101)

La Roche en Ardenne, maison restaurée, 2+3ch., ttes. commod., calme, bord Ourthe, terr. vue Ourthe, w-e, sem., qz., accès comm. à pied., photos: nathalie.fisson@skynet.be - 0497-94.72.18 (V52179)

St-Idesbald, appart. rez. 2ch., vue mer, lé. ét. tt. conf. + appart. lch., ent. rénov., côté soleil, 50m de la mer, 2e et. ét. asc., prix & descriptif: www.amalibel - 064-22.78.40 - 0496-67.67.86 (V52166)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte de rêve, 3 épis, juq. 9p., proche des lacs, tt. idéal fêtes de famille, internet, jard., pkg, prom. balisées. 0477-79.67.71 - www.gitelelleulbe (V52035)

Nieuport-Bain, appart. 2p. soignees + 3 enfnts, accès direct digue-plage, état impec. 0476-66.45.46 (V52168)

La Panne, appart. sur digue, 2e et. 2ch., 6/8p., tt. conf., spacieux, lumineux, wifi, sem., qz. mois, près du centre, poss. garage. 0479-32.75.55 (V52101)

Coxyde digue, 5e ét., vue mer, appart. 2ch., chiff. cent. h-sais: 280E/5 cc., Pâques: 390E/5, carnaval: 380E/5, juin: 380E/5, 0479-4154.43 (V52146)

Matagne-la-Petite (Doische), prox. France, vallée du Vin-iron, accès Ravel, mais. Delcour accueille 6-8p. ds gîte sp. ac. et de caractère, situé au cœur du village, nbres. poss. 0496-38.60.26 (V52213)

Longfayes calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vti, skt. anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spa: 1-2 ou 3ch. 080-333.9719 - henri.lafouille@skynet.be - http://logerskynetloges.be (V52108)

Al. à l'année, La Panne, 50m digue, appart. 2ch., cuis.ég., i-v, frigo, conv, sal, sdb, 2e et. ét., asc. mblé, rénouv., 500E/mois hors chges, phot./dem. 0475-64.99.76 - phudumont@skynet.be (V52110)

Auvergne, Tauves, 2 gîtes de caract., au calme, g. de France 3 épis, 3+4 + nouv. gîte 14p., 6ch., proche ts. comm., skt. rando, lacs, vtt... www.aupetitspays.fr - 0033-473.21.94.42 (V52235)

Cavalaire, Golfe de St-Tropez, c. d'Azur, appart. rez. de villa, tt. conf., i-v, pisc. et Hinge, sup. vue/mer, gde terr., 50m plage, park, jard. 17a. 0474-86.67.72 (V52174)

La Loz, Issendouls, mais. tt. conf., 2ch., 1sdb., véranda sép. cuis. ou, pisc., terr. et qd. terrain priv. jeune enf. wifi, calm. 081-74.75.07 - 0477-60.40.25 (V52175)

Fitou, ds. le Languedoc, 15km de Perpignan, mas. 5p., tt. cf., cuis.ég., m-o, sdb, w. 2 terr. vue/ Garrigue pisc-tennis-mer, apd: 350E s'elon sais. 081-63.44.95 - mowenin@hotmail.com (V52176)

Menton, Côte d'Azur, bord de mer studio-apt. al. 2+3p., tt. conf. 068-28.25.75 ap. 19h et w.e. (V52180)

Provence, Mont-Ventoux, location villa, tt. conf., 3ch., 8p. + lit ent., pisc., calme. 0472-23.20.11 - http://france-voyage.com/18211 (V52181)

Barcarès, mer lac, villa 4/6 p., tt. conf., tv, H. l-v, terr. pisc., park, priv., nb. sports-animations. 0497-32.06.95 (V52164)

Nîmes, Drôme prop. appart. 2p., tt. conf., belle vue, terr. et jard. tv, wifi, prox. commerces et centre ville. 0472-71.73.87 - jlabim@hotmail.com (V52163)

Roquebrune-Cap-Martin, appart. 2ch., confort, pkg., à 60m mer, 2e qz. avril le 2e qz. mai, le qz. juillet, le qz. sept. 0478-25.86.19 (V52098)

Bretagne, Plouguerneau, 50m mer mais indép., côte naturelle, non défigurée à l'embouch. d'un Fjord, bretagne plages sabb. fin, face au phare de l'île Vierge. 0477-27.6514 - jldjon@hotmail.com (V52105)

Ète 2016, Provence, entre Verdon et C. d'Azur, villas privées, gîtes et chalets toisés éco, pisc., descriptif et prix sur - www.immobilier.com/varcamdobb.php - 0033-682.40.88.78 (V52077)

Provence, rég. Nîmes, al. villa tt. conf., 6p., pisc. priv., libre de mai à octobre. 087-44.72.02 (V52160)

Île de Ré, mais. charme, 120m2 hab., 3ch., 6p., tt. cf., cuis. s.ég., sal., sams, 2sdb+1sdb., l-v, jard. clos, nature, promenades, plages. 0475-37.31.09 - http://sites.google.com/site/ledeborbonheur (V52099)

Bretagne, Côtes d'Armor, jolis mais. en pierres indép., tt. conf., 4p., au calme, proche plages et sites touristiques, lab. gîtes de France 3 épis. 0475-60.67.81 (V52224)

Côte d'Opale, Wisant, à 50m plage, appart. 4p., spé. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., lch., sdb, w. sép., terr. clim. tt. conf. 0495-32.28.95 - zimvatapp@gmail.com (V52002)

Bord Médit. Camargue Grau du Roi, 150m plage, appart. 4p., lch., rdch., jardin, piscine, infos et photos sur www.apartgrau.be 04-3701112 - 0496-66.55.55 (V52054)

Côte d'Opale, Merlimont, place, appart. rdch., 2ch., sdb, liv. tv, terr., sup. équip., gar., repos garanti, vélos, dominique.wagemans@gmail.com - 0478-27.49.77 (V52211)

Canal du midi, villa 6p. ds. résid. sécurisée, 3ch., sdb, cuis.équip., jard. + pisc. priv., idéal famille, prox. Carcassonne, Narbonne. facebook.com/Villa-les-Hauts-du-Canal - 0497-76.21.22 (V52172)

Bretagne, côtes d'Armor, à 10 km des plages, charmante maison en pierre al. avec magn. jardin ds vill. classé, capacité 6-8 pers., apd. 300E/sem. facebook.com/lesmarloyats - 0474-98.43.48 (V52192)

Ardeche sud, Mas anc. isolé, 6 à 8 p., pisc., 2 logements indépend. équipés, tt. conf., en semaine de 600 à 1.300E/sem. l'ensemble. www.giteardenche.be - 083-21.31.61 (V52194)

Av. Cavalaire, villa tt. conf., 3ch., cuis. sup. ég., vue impr./baie, gde terr., bbq, pkg 2 voit., tt. clôt., Pâques, juillet. 069-22.98.26 - 0476-31.74.25 - lacourcelle-cavalaire.skyrock.com (V52217)

Roquebrune, Cap-Martin, studio 2p., à 60m mer, jard. + pkg, fers, avrill, mai, août. 0478-25.86.19 (V52072)

Golfe de St-Tropez, ds résid. priv., calme avec pisc., luxueuse maison 2ch., clim. revers, tv, dvd, télé, vue panoramique, photos. 0474-65.25.82 (V52195)

Roquebrune, Cap-Martin, al. ttes. périodes, studio S-O, 2 ch. conf., gde terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, micro-onde, photos. 085-84.34.30 (V52219)

Dordogne, Quercy, à prox. de Rocamadour, maison de caract. 3 à 4p., env. calme, plein sud, loc./sem 280 à 310E. 0476-42.11.45 (V52212)

Offres d'emploi

LES GÎTES D'ETAPE DU CB7J ENGAGENT (H/F) > deux animateurs chargés projets

Fonction: animation, communication, promotion et gestion projets - création partenariats locaux - démarches reconnaissance et mise en réseau niveau communautaire - gestion administrative.

Profil: diplômé enseignement supérieur - expérience secteur jeunesse/associatif - sens des responsabilités, faire preuve d'initiative et de créativité - flexible - bonne maîtrise informatique.

Plus de détails sur www.gitesdetape.be Envoyez une lettre de motivation et CV pour le 21 février par courriel job@gitesdetape.be à Caroline Ena et indiquez le nom du gîte.

LA CLINIQUE SAINT-LUC DE BOUGE RECHERCHE (H/F) > un électricien CDI - temps plein.

Plus de détails et postulez sur http://emploi.silbo.be/tr/home.aspx

Provence Luberon, St. Maime, jolle mais provenç., indép., 3ch., tt. conf., jard. 11a clôt., pisc. priv., vue sud, 07-08: 1480/gz, 06-09: 1000/gz. 010-43.94.68 - stoffenheiser.skyrock.com (V52185)

Méd. Barcarès, gîte plage, appt., 2ch., face mer, terr., liv. tv, vélos, park, priv., terr., loc. quinz., site/dem. 0616-62.6120 - 0479-56.04.93 (V52208)

Côte d'Azur, St-Ayguil, villa 8p., pisc., grde terr., vue mer, jard. clos, park. 0475-312178 - 085-84.24.59 (V52188)

Al. ds. le Gard, Gausse (entre Uzès et Avignon), Mazet, 4/6 pers., tt. confort, piscine, tennis, restos, du 2 au 16/04 et du 18/06 au 10/07. 0477-474.3914 - mvvveacke@hotmail.com (V52200)

Bando!, 3km mer, tb. villa, 5ch., 3sdb, pisc. priv., Boulodrome 60a, chènes, pins, calme, juill.-août-sept. 0478-62.6759 après 20h (V52200)

Dans le Gard, 201 Médit., entre Nîmes et Montpellier, ds dom. de 15ha boisé et gardé, mais. 6p., 2ch., sdb., cuis.ég., 2 pisc., tennis. 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes30861.skyrock.com (V52199)

Var, Gonfaron, charm. gîte 4p., grd. jard., tennis, pisc., calme, 35km mer, juill.-août: 930E/gz. 0497-40.9197 - 04-365.92.92 - www.gonfaron.net - Tourisme-Locvac.Mazet+Pisc.-4-Ter (V52223)

Villégiature (Autres pays)

Moraira, Esp., villa 7p+2 bb., Pâques, le qz. juill., le qz. août, 300m mer et magnif. pisc. priv. 2sdb., cuis. mod., wifi, jard. trop., 067-44.35.38 - 0472-73.51.25 - accarlair@hotmail.com (V52216)

Esp. sud, bord mer, appart. 4p., 1ch., sdb., tv, tennis, pisc., magasins, restos, Pâques cc.: 290E/5, 390E/gz. 0479-41.54.43 (V52147)

Esp. Torrevieja, Alicante, appart. 6p. ds résid. priv. avec pisc., rez., 3ch., salon, cuis., sdb, tv, airco, près des commerces, 15km mer, prix selon saison. 0475-84.04.18 (V51244)

Barcelone, appart. 4p., position centrale, apd: 50E/nuît, photos/dem. 0478-38.03.52 (V52228)

Escala, villa 3ch., 600m mer, centre, lib.: carnaval / Pâques: 250E/5, mai: 850E/5, mois juil + 25/06 au 9/07 + 16 au 30/08 + 2e qz. sept., pisc. (voir dates), photos/mail. 0472-26.54.48 (V52210)

Bungalow al. en Espagne à Orihuela Costa, ds. résid. priv. avec piscine, terr., solarium, tt. équip., clim., apd: 350E/sem. 0495-86.22.90 - herensulegn@gmail.com (V52215)

Escala, appart. 2-4p., 150m plage sable, terr., park, loc. qz. de juin à sept. 0474-17.07.96 - ena@sarbel.be (V52207)

Torrevieja, appart. neuf (2012), 2ch., super équip., terr. 25m2, pl. sud, dom. sécur., gde pisc. privé, piscine, lib.: juill. apd: 899E/mois + charges, pisc., park, photos. 0479-44.13.19 - lacquesm@benidorm.com (V52186)

Almunecar+Benidorm, promo. appt. vue mer, lch., tv, terr., stud., micro-onde., 399E/mois + charges, juill.-août: 899E/mois + charges, pisc., park, photos. 02-65740.86 - 0477-59.47.33 (V52102)

Portugal, Lagos-Algarve, vac. au soleil, plus belles plages d'Europe, loc. ds une auberge fam., pisc. priv., tennis, sauna, bbq, prix exc. prop. portugais parl. français. 0497-82.96.00 (V52178)

Italie-Ombrie, Apenins villas ds. oliveraie, 2-3ch., 2pé, pisc., calme, 25km Assisi, site idéal pr visiter rég., offre spéc. -10% juin-sept. 0495-59.91.91 - www.piatte.com (V52096)

Incroyable apd: 295E/sem, Valais Suisse, Orornaz, spl. appt. 2-6p., luxueux, imm. terr. sud soleil, vue sp. gd. conf. bel tram, 3 pisc. terr., doc-photos. 02-6533525 - 0477-20.44.91 (V52184)

Escala, villa tt. conf., 6p., 3ch., 10 min. plage, pisc., solarium, jard., Hinge, cuis. électro, frigo, congel, clim., prix intéressant. 04-3587954 - 0486-510030 - delvaux.monique@gmail.com (V52073)

Costa Brava, St-Antoni Calonge, bd. appart. 4p., tt. conf., gde terr., gar. priv., 150m plage, 550E/sem. en août, 200E/sem. autres mois. 0493-08.34.33 (V52076)

Esp. Vilarfont (Cambreis), appt. rdç. 6p., 2ch., 2sdb, 50m plage, pkg, priv., wifi, cuis. équip., juil.-sept: 890E/5, juill.-août: 990E/gz. 03-651.63.57 (V51968)

Esp. rég. de Malaga, appt. 4p., 2ch., tt. cf., tv sat, airco, park, pisc., tennis, golf, gde vue/mer/mont., 5e place, maq. et restos, ent. calme, mois été et hiver. 0476-40.09.13 (V52

Égalité salariale

La grève des femmes de la FN, 50 ans après...

Le 16 février 1966, quelque 3.000 ouvrières de la Fabrique nationale de Herstal (FN) arrêtaient le travail pour dénoncer l'inégalité des salaires entre les femmes et les hommes. Leur slogan "À travail égal, salaire égal" sera repris aux quatre coins du monde... Cette grève de douze très longues semaines a ouvert la voie à des revendications toujours d'actualité.

On les appelait les femmes-machines. "Elles étaient deux cents qui travaillaient dans des halls immenses sous de hautes verrières. La chaleur pouvait monter jusque 50°, 60° quelquefois. Elles travaillaient les bras dans une huile extrêmement toxique, avec des projections dangereuses. Pour se protéger, elles devaient mettre de lourds tabliers qui rendaient la chaleur plus pénible encore. Pour avoir un peu de fraîcheur, elles mettaient de l'eau dans leurs sabots. Des courroies pendaient du plafond et provoquaient régulièrement des accidents de travail". Ce récit ne date pas du 19^e siècle. Ce que raconte Jean-Marc Namotte, fils d'un régulier de la FN et aujourd'hui secrétaire fédéral de la CSC Liège-Huy-Waremme, ce sont ses souvenirs de gamin, dans les années 60, lorsqu'il rejoignait son papa dans l'entreprise.

"Nous n'étions rien" Pour ce travail de forçat, les ouvrières touchaient un salaire de misère. Qualifiés de spécialistes, les hommes, eux, recevaient un salaire bien plus élevé. Même les gamins-machines entrés à l'usine à quatorze ans touchaient rapidement plus que les femmes. "Nous n'étions considérées ni dans notre travail ni à l'extérieur", se souvient Jenny Ma-

gnée, représentante emblématique du conflit à la CSC. En 1962, un accord conclu dans le secteur des fabrications métalliques stipulait que, pour fin 1965, les salaires des femmes devraient atteindre 85% de ceux des hommes. Mais au terme de cette échéance, alors que rien n'avait changé, les patrons ont voulu renégocier l'accord. Une attitude qui mit le feu aux poudres. Les ouvrières de la FN arrêtaient spontanément le travail et tinrent leur première assemblée. La grève fut reconnue par les syndicats et un comité constitué. Le conflit s'installa, se prolongea. L'argent manquant, la vie se fit très difficile. La FN employait des familles entières. La grève entraîna l'arrêt progressif des ateliers qui manquaient de pièces. Beaucoup de maris, de frères firent pression sur les femmes, mais elles tinrent bon. Le comité de grève, formidablement efficace et solidaire, distribuait des colis aux grévistes et gérait les multiples difficultés. La grève était dure mais pacifique et sans aucun dégât. Les syndicats arrachèrent une hausse salariale de près de trois francs de l'heure, soit la moitié de ce que les femmes réclamaient. Mais ils pensaient que les patrons n'iraient pas plus loin...

Après trois mois de lutte, les ouvrières ont donc obtenu la moitié de l'augmentation de salaires qu'elles réclamaient. Mais elles ont aussi gagné de la reconnaissance et du respect, elles sont devenues des interlocutrices avec lesquelles il faudrait compter désormais ! Elles ont prouvé leur capacité à s'organiser, à s'intégrer dans le mouvement social, à prendre la parole dans des assemblées, à participer aux négociations...

Un tournant dans l'histoire syndicale "Ce combat très important nous rappelle que l'action syndicale et la solidarité des travailleuses et des travailleurs peut modifier le cours des événements, affirme Béatrice Louviaux, secrétaire principale de la Centrale du métal et du textile à Liège-Verviers (CSC Metea). À l'époque, les ouvrières devaient suivre le rythme effréné des machines. Aujourd'hui, dans d'autres contextes, nous connaissons à nouveau une pression énorme sur les travailleuses et les travailleurs." Comme le souligne celle qui peut se prévaloir d'être la première femme à diriger une province de la centrale syndicale du métal et du textile, le moteur d'une entreprise, ce sont d'abord des hommes et des femmes. L'entreprise doit donc être un "bien commun" bénéfique pour tous, ce qui passe par un renforcement du dialogue social.



Quant à la revendication "À travail égal, salaire égal", des avancées ont eu lieu en cinquante ans. Mais le combat est loin d'être gagné puisque l'écart salarial entre hommes et femmes reste une réalité dans notre pays. L'accès à la formation pose également problème. En 1966, les femmes de la FN ont forcé l'adhésion syndicale. Elles ont réussi à rallier les hommes à leur cause, ce qui a renforcé leur combat. "Ensemble, on est plus fort" est bien plus qu'un slogan, lance Béatrice Louviaux. Certains veulent détruire les organisations syndicales. Elles sont pourtant indispensables pour continuer le combat contre toutes les discriminations", conclut-elle.

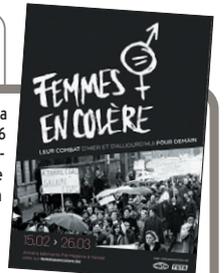
// INFO CSC

Source : Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (Carhop).

La grève des femmes-machines s'expose

Pour commémorer l'événement, la CSC et la FGTB de Liège-Huy-Waremme proposent, du 16 février au 26 mars, l'exposition "Femmes en colère". Réalisée par le Carhop, l'Ihoes et l'agence Cible, l'expo s'ouvre par la reconstitution d'un salon des années 60 puis d'un poste de travail de la FN où sons, chaleur et odeurs de l'atelier imprègnent le visiteur. Un parcours retrace le conflit et des vidéos livrent des témoignages d'époque. Sont évoqués quelques grands combats des femmes sur le temps de travail, les salaires, l'égalité... Une autre exposition qui relie la grève d'hier et les luttes d'aujourd'hui aura lieu du 8 mars au 23 avril dans le hall de la CSC à Liège.

>> Anciens ateliers du Pré-Madame à Herstal • entrée gratuite, visites guidées pour groupe sur réservation • Infos : www.femmesencolere.be



Photographie

Insouciance, glamour et liberté

Dans 50^e Today, le photographe belge Charles Chojnacki s'est intéressé aux passionnés des années 50. Partout dans le monde, des jeunes gens se réunissent lors de festivals pour plonger avec nostalgie dans une époque qu'ils n'ont pas connue. Fascinant.

Ongles et lèvres rouge carmin, pommettes marquées, frange bombée et yeux de biches cachés sous des lunettes de soleil colorées, elles évoluent entre les bolides siglés Buick, Cadillac ou Chevrolet et saluent des bikers chevauchant des Harley, Indian et Triumph. Ces jeunes femmes se promènent aux bras de gaillards dont la brillance des cheveux gominés rivalise avec celle du King lui-même. Lorsqu'ils

ne participent pas à des concours de danse jive, ils fréquentent le drive-in ou grillent une cigarette, accoudés à une table en formica. Cette jeunesse a été photographiée par Charles Chojnacki. En France, en Belgique, en Italie, aux États-Unis, au Japon... Les clichés ne sont pas d'un autre siècle, loin de là. Toutes les photos ont été prises ces sept dernières années, lors de festivals où se rassemblent des hommes et des femmes qui ont les "fifties" pour passion. Surtout ne leur dites pas qu'ils sont déguisés. "Ils ne jouent pas à, ils sont", précise d'emblée Charles Chojnacki. Ils sont dans leur siècle mais ils ont le cœur qui bat dans un autre. L'artiste s'est donc promené à la découverte de cette "communauté" avide d'insouciance, de légèreté et de liberté. La volonté de ses membres ? Prendre le bon des deux époques : la réelle et l'idéalisée. Et l'assumer pleinement. La plupart d'entre eux ont un métier qui

les autorise à ne pas devoir renoncer à leur look. Et Internet leur permet d'organiser plus facilement leurs rassemblements.

"Ces jeunes gens sont dans leur siècle mais ils ont le cœur qui bat dans un autre."

Petit monde sans frontières

Charles Chojnacki a choisi délibérément de ne pas légèrer ses photos. Peu importe le paysage, peu importe l'environnement, l'esprit est universel. Et l'objectif est le même : entrer dans une bulle de liberté. "Tous les mouvements de passionnés prennent de l'ampleur depuis que les interdictions se sont multipliées", explique le photographe. "Ce nouveau siècle est celui où l'on nous dit ce qu'il faut manger, boire ou penser, et cela choque de moins en moins. Ces festivals sont l'occasion de vivre dans un monde où tout semble encore possible." Petite exception toutefois pour les japonais : "Là-bas, il s'agit clairement d'un mouvement de rébellion. Afficher des références américaines rappelle l'occu-



pation et est toujours considéré comme subversif. Ces jeunes gens sont clairement des mauvais garçons, ils se réunissent dans des lieux-dits à Tokyo pour participer à des joutes où ils dansent seuls, sur des mélodies qui rappellent à la fois le hard rock et le rockabilly. Ce sont des marginaux difficiles à approcher".

Pas de miroir aux alouettes

Les jeunes occidentaux non plus, ne sont pas dupes. Les années 50 n'étaient pas des années "bisounours". Racisme, discrimination, maccarthisme... tout n'était pas rose. Mais cette époque d'après-guerre laissait de l'espace à la joie de vivre, à l'énergie, au retour à la prospérité, à la foi en la jeunesse... Fu-

mer n'était pas hors norme, porter une taille 42 non plus. "Les femmes assumaient leurs corps et n'étaient pas coincées dans des critères de beauté hyper contraignants. Le corps, l'esprit et le discours étaient plus libres." 50^e Today est certes un beau livre de photographies mais pas seulement. On y voyage dans le temps tout en sachant que les clichés sont actuels. On y voyage dans l'espace tout en admirant une uniformité de look, de loisirs et d'attitudes. Et l'on s'interroge : aujourd'hui, seul le passé peut-il faire rêver ?

// ESTELLE TOSCANUCCI

>>> 50^e Today • Charles Chojnacki • éd Marque Belge • 2015 • 43 EUR.



Éditorial Jean Hermesse // secrétaire général



Vous supprimeriez quels remboursements en soins de santé ?

Lors du prochain contrôle budgétaire, le gouvernement fédéral devra "trouver" quelques milliards d'euros supplémentaires pour mettre le budget de l'État en équilibre. Selon certains, il "suffit" de réduire les dépenses de sécurité sociale, en particulier dans les soins de santé. Ce n'est pas sérieux. Au lieu de s'attaquer aux vrais défis d'avenir, ce choix politique nous conduira vers plus de privatisation et d'exclusions.

En mars prochain, le gouvernement fédéral évaluera si le budget 2016 de l'État tient la route. Tout le monde s'attend à un exercice difficile. Les prévisions économiques sont moins bonnes que prévues et la croissance n'est pas au rendez-vous. Par contre, les mesures de réductions de cotisations sociales patronales et d'impôts ont déjà grevé les recettes de l'État et de la sécurité sociale. Comment combler le trou ? Alors que l'écart entre les riches et les pauvres se creuse toujours plus, certains prétendent que notre sécurité sociale coûte trop cher et qu'il n'y a qu'à diminuer les dépenses, notamment dans la branche des soins de santé. Celle-ci serait donc si mal gérée ?

Un système performant et apprécié

Notre système de soins de santé n'est pas coûteux. Il représente 10,2% du PIB, et ce coût n'a pas augmenté depuis 2011. Par comparaison, celui des États-Unis – érigé par certains comme modèle – est 60% plus cher et offre moins d'accès aux soins de santé. En termes de gestion, notre mode de fonctionnement est loin d'être coûteux. Les frais d'administration accordés par l'État aux mutualités pour gérer l'assurance obligatoire en soins de santé s'élèvent à 838 millions d'euros, ce qui représente 3,2% du budget. Par comparaison encore, les frais de gestion des assureurs privés commerciaux dans le domaine de la santé tournent autour de 20 à 22% ! Il faut aussi souligner que les frais d'administration des mutualités n'ont plus augmenté depuis 2011. Et le gouvernement fédéral a décidé, de manière unilatérale, de réduire encore ce budget de 100 millions d'euros. Pour absorber cette forte baisse, les mutualités seront contraintes de réduire leur personnel de manière conséquente. Nous ferons tout pour que la qualité du service aux membres n'en soit pas affectée.

Par ailleurs, notre système de soins est très apprécié de la population. Il fait aussi l'objet d'une reconnaissance au-delà de nos frontières. Ainsi, nous sommes 5^e dans un récent classement international mesurant les performances pour les consommateurs (*Euro Health Consumer Index*). Notre système n'est évidemment pas parfait. Le Centre fédéral d'expertise en soins de santé (KCE-CFE) pointe notamment les coûts élevés à charge des patients. En moyenne, chaque assuré débourse 800 euros par an pour ses soins de santé (tickets modérateurs, suppléments d'honoraires, médicaments, soins dentaires...). Cela fait 3.200 euros pour une famille de quatre personnes ! Rapporté au niveau national, cela représente 22% du coût total des soins de santé, soit 9 milliards d'euros. Conséquences ? De nombreux ménages renoncent ou reportent des soins de santé essentiels.

Vers une privatisation larvée des soins ?

Depuis 2014, les soins de santé sont à la diète. Lors du conclave de l'été dernier, dans le ca-

dre de la fameuse opération 'tax-shift', les budgets 2015 et 2016 ont encore été rabotés. Tant et si bien que, selon les dernières estimations, le budget des soins de santé serait en déficit de 100 millions d'euros en 2016. Des économies supplémentaires seront donc nécessaires. Ceux qui disent : "Il n'y a qu'à faire des économies pour un milliard d'euros en soins de santé" peuvent-ils dire ce qu'ils prendraient concrètement comme mesures ? Supprimer tous les remboursements en logopédie ? En kinésithérapie ? Ne plus intervenir du tout dans les soins à domicile ? Ou alors augmenter partout les tickets modérateurs, et donc les montants à charge des patients, au risque de creuser davantage encore l'écart entre ceux qui peuvent payer ou se réassurer auprès d'assureurs privés et ceux qui ne pourront plus accéder aux soins ?

Derrière le discours des choix du 'tax-shift', se cache de manière insidieuse la privatisation des soins de santé. Or, dans aucun pays au monde, les assureurs privés n'ont pu montrer qu'ils réussissent à maîtriser les dépenses de soins de santé ou à mieux répondre aux besoins de santé de la population.

Se mobiliser autour des vrais défis

En réalité, quatre grands défis se présentent à nous : le vieillissement de la population, la croissance des maladies chroniques, le coût élevé à charge des patients et les grandes inégalités socio-économiques de santé. Pour les relever, nous devons mener une politique plus volontariste. Il s'agit, d'une part, de revoir l'offre et la capacité hospitalière pour des pathologies aigües, de réduire la consommation de médicaments – notamment les antibiotiques et les antidépresseurs –, de diminuer le nombre d'actes d'imagerie médicale, de réguler les suppléments d'honoraires. Il faut, d'autre part, investir davantage dans la prévention et le dépistage, développer les structures de réhabilitation et de convalescence, renforcer les trajets des soins pour les malades chroniques. Pour ce faire, la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire. Toutes les mutualités du pays ont élaboré, ensemble, un plan mobilisateur, ambitieux et engagé, assorti d'objectifs de santé et d'une responsabilisation financière collective. Ce plan a été proposé à la ministre fédérale de la Santé, Maggy De Block. Les mutualités sont prêtes à en discuter avec elle et les membres de son cabinet.

Nous craignons que les choix budgétaires du gouvernement fédéral conduisent à la régression de notre système de soins, à une privatisation insidieuse. Toutes les mutualités du pays ont proposé un plan alternatif, ambitieux et responsable, offrant des perspectives d'avenir pour toute la population. Espérons un retour positif de la Ministre.

ça se passe

// Migration et santé mentale

Le lundi 15 février de 8h30 à 16h30, la Haute École Galilée convie au colloque "Homme exilé, âme déracinée. Santé mentale en migration". Inscription nécessaire. **Gratuit**

Lieu : Haute École Galilée, rue royale 336 à 1000 BXL
Infos : 02/613.19.70 • www.issig.be/santecom

// Alimentation et planète

Le vendredi 19 février de 9h à 17h, le Centre régional d'initiation à l'environnement de Liège organise la formation "Alimentation et état de la planète : cherchons le lien". **Prix : 20 EUR**

Lieu : rue Fusch 3 à 4000 Liège
Infos : 04/250.75.00 • www.crieliege.be

// Médiations

Le vendredi 19 février de 9h à 18h30, l'ASBL Médiations organise pour son 20^e anniversaire le colloque "Ou'avons-nous fait de nos 20 ans ?"

Prix : 130 EUR (étudiants de - de 25 ans : 70 EUR)
Lieu : bd du Roi Albert II 44 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/426.16.43 • www.mediationsasbl.be

// Épilepsie

Le samedi 20 février de 14h30 à 17h, l'ASBL Ligue francophone belge contre l'épilepsie organise une après-midi d'information sur le thème "Épilepsie : vers un patient plus autonome". **Gratuit**

Lieu : place des Sciences 2 à 1348 Louvain-la-Neuve
Infos : 02/269.50.21 • www.v-events.be/epilepsie2016

// Alzheimer

Le mercredi 24 février de 19h30 à 21h30, l'ASBL Ligue Alzheimer organise la conférence "Maladie d'Alzheimer. Accompagner une personne au stade avancé : l'approche palliative". **Entrée libre**

Lieu : clinique St-Jean, bd du J. Botanique 32 à 1000 BXL
Infos : 04/229.58.10 • www.alzheimer.be

// Ateliers didactiques Alzheimer

Le jeudi 25 février de 12h30 à 14h se tiendra "Ou'est-ce que la maladie d'Alzheimer et comment la reconnaître", 1^{er} d'une série de 6 ateliers consacrés à Alzheimer organisés par Charleroi Ville Santé, en partenariat avec la MC. **Gratuit**

Lieu : Hôpital Vésale, rue de Gozée 706 à 6100 Montigny-le-Tilleul
Infos : 071/86.70.03 • <http://charleroi-ville-sante.be>

// Vivre sa retraite

Du mercredi 24 au vendredi 26 février, de 9h30 à 16h30, l'ASBL École des parents et des éducateurs organise une formation : "Vivre sa retraite en tant que sujet : inventer, partager et transmettre son expérience de vie". **Prix : 216 EUR**

Lieu : rue de Stalle 96 à 1180 Bruxelles
Infos : 02/371.36.36 • www.ecoledesparents.be

// Le patient partenaire

Le mercredi 24 février de 17h30 à 21h (Yvoir) et le vendredi 26 février de 8h30 à 16h (Bruxelles), le CHU UCL Namur et le SPF Santé publique organisent deux journées sur le thème "Le patient partenaire, une plus-value pour votre hôpital !" Inscription nécessaire. **Gratuit**

Lieu : CHU UCL Namur à 5530 Yvoir • Pacheco center à 1000 Bruxelles
Infos : 081/42.21.11 • www.uclmontgodinne.be

// Mal de dos

Le jeudi 25 février à 12h30, l'association Vésale organise la conférence "Le mal de dos : pathologie ou fatalité". **Gratuit**

Lieu : CHU St Pierre, rue Haute 322 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/535.44.48 • www.associationvesale.be

// (Cyber)harcèlement en milieu scolaire

Le jeudi 25 février à 19h, l'association des parents de l'IATA et la régionale namuroise de l'UFAPEC invitent à une conférence-débat sur le thème du (cyber)harcèlement en milieu scolaire. **Entrée libre**

Lieu : IATA, rue de la Montagne 43A à 5000 Namur
Infos : 081/25.60.60 • www.iata.be

// Dépouler son intérieur

Le vendredi 26 février de 19h à 22h, le centre culturel de Quevaucamps accueille la conférence "Comment dépouler son intérieur ?" **Prix : 5 EUR**

Lieu : rue Wauters 20 à 7972 Quevaucamps
Infos : 069/56.12.94 • <http://culturebeoil.be>

// La petite enfance

Le vendredi 26 février de 9h à 16h30, le Centre d'Information et d'Éducation Populaire (CIEP) du MOC organise une journée d'étude intitulée "Petite enfance : enjeux". **Gratuit**

Lieu : rue de l'Hocaille 10 à 1348 Louvain-la-Neuve
Infos : <http://ciep.be>

// Syndromes d'Ehlers-Danlos

Le dimanche 28 février de 9h à 13h, le Groupe d'entraide des syndromes d'Ehlers-Danlos tiendra un stand d'information au marché de Braine-l'Alleud.

Lieu : 1420 Braine-l'Alleud
Infos : 0472/62.78.83 • www.gesed.com

// L'Euro en question

Le jeudi 3 mars de 17h à 20h, le Collège Belge accueille Philippe Maystadt pour la conférence "L'Euro en question". **Gratuit**

Lieu : place du Manège à 6000 Charleroi
Infos : 071/53.29.06 • www.collegebelgique.be

// Intelligence émotionnelle

Les samedi 5 et dimanche 6 mars de 9h30 à 17h, l'ASBL Sens et être organise un séminaire sur l'intelligence émotionnelle. **Prix : 140 EUR**

Lieu : centre culturel, rue de Bouillon 39A à 5555 Bièvre
Infos : 0476/95.37.64 • www.sensetetre.be

// Ciné-débat

Le dimanche 6 mars, dans le cadre du festival Paroles d'Hommes, se tiendra une projection-débat du documentaire "Patience, patience... T'iras au paradis", en présence de la réalisatrice Hadja Lahbib.

Prix : 5 EUR
Lieu : Espace Duesberg, bd des Gérardchamps 7C à 4800 Verviers
Infos : 087/78.62.09 • www.parolesdhommes.be

// Sauver la santé ?

Le mercredi 9 mars de 20h à 22h et le jeudi 10 mars à partir de 9h30, le Carrefour spirituel des Cliniques Saint-Luc (UCL) fête ses 20 ans et organise le colloque "Au carrefour des convictions : sauver la santé ?". Conférences et pièce de théâtre.

Lieu : av. Mounier à 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Infos : 02/764.11.89 • www.uclouvain.be/518886.html

// L'éducation par les pairs

Le jeudi 24 mars, la revue Éducation santé, l'ASBL Questions santé et le FARES organisent une journée consacrée à l'éducation par les pairs. Atelier d'échange de pratiques le matin et conférence l'après-midi. Inscription avant le 1^{er} mars. **Gratuit**

Lieu : FARES, rue de la Concorde 56 à 1050 Bruxelles
Infos : 02/512.41.74 • <http://educationsante.be>